



## **Lettre d'information n°1- 2018**

Bonjour, pour cette nouvelle année, retrouvez notre lettre d'information décrivant les activités de l'ABPN.

### **Sorties Nature**

#### **La colline de la Justice, samedi 20 mai 2017**



La colline de la Justice forme avec la Miotte et les Perches l'un des derniers contreforts du Jura. Sur un sol pauvre, caillouteux où l'on peut observer des dalles calcaires surchauffées en été, s'est installée une pelouse sèche orientée plein sud qui domine les bâtiments de la ZAC de la Justice. Sur cette pelouse rase, aux allures méditerranéennes : on trouve une petite plante de la famille des cistes qui porte le nom du soleil : **L'hélianthème nummulaire**, (de Helios, le soleil en

grec) et des plantes grasses, **les orpins** ou **sedum**. Les feuilles de l'un d'eux, le **sedum sexangulaire** (à 6 angles) sont disposées en 6 spirales.

Ici et là des arbustes peuvent former des buissons impénétrables. **Rosa villosa**, le rosier velu ou rosier pomme est la seule station du Territoire de Belfort. Ses fleurs d'un rose vif donneront à l'automne des fruits globuleux portant des poils glanduleux, à la différence de **Rosa canina**, l'églantier ou rosier des chiens aux fruits orange de forme elliptique.

Une orchidée de grande taille, mais discrète par ses couleurs, **l'Orchis bouc**, a trouvé sur cette colline son terrain de prédilection : de nombreux pieds s'y sont installés et se sont multipliés. L'orchis bouc (*Himantoglossum hircinum*) dégage une odeur qui peut rappeler celle d'un bouc quand on s'en approche. Son nom latin signifie « langue en lanière » : le labelle de ses fleurs allongé en spirale se déploie presque à l'horizontale pendant la floraison.

Avant de partir à la découverte de ces espèces, nous nous arrêtons quelques instants près du lieu de notre rendez-vous pour observer le **réséda des teinturiers** (*reseda lutea*), une plante tinctoriale qui servait à faire une couleur jaune utilisée pour teindre la laine et la soie. Elle était aussi appelée : l'herbe aux juifs. Au XIII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècle, dans le domaine pontifical du Comtat de Venaissin (Vaucluse), les juifs utilisaient sa teinture pour colorer les chapeaux qu'ils portaient comme signe distinctif.

Une autre plante, **la cardère**, permet aux oiseaux de se désaltérer. Ses feuilles soudées par leur base 2 à 2 forment une cuvette dans laquelle l'eau de pluie peut s'accumuler. On l'appelle aussi le « cabaret des oiseaux ». Cette plante était utilisée autrefois pour carder la laine.

Mais retournons sur la colline où fleurissent en cette fin du mois de mai : **l'œillet des chartreux** rose vif, (il était planté dans les jardins des monastères par les moines chartreux), **le vélar fausse giroflée** de couleur jaune, **l'orobanche**, une plante parasite sans chlorophylle qui ressemble à une orchidée,



## Lettre d'information n°1- 2018

**l'achillée noble, le genêt des teinturiers**, utilisée aussi pour sa teinture jaune, **le sainfoin** (*Onobrychis vicifolia*) de Onos : âne, l'herbe qui fait braire les ânes et la belle **ancholie**.

Agnès Greset



Œillet des chartreux.



Achillée noble



Ancholie



Orobanche



Sedum à 6 angles

### La pelouse de la côte à Bourogne : samedi 17 juin 2017

Soleil et chaleur étaient au rendez-vous pour nous accompagner sur le sentier de découverte de la commune de Bourogne.



Orchis pyramidal

En longeant une prairie naturelle, nous découvrons les couleurs vives des premières orchidées : celles de l'**Orchis pyramidal**.

En arrivant sur la pelouse de la côte qui domine la ville de Bourogne, nous observons de près cette orchidée rose vif à pourpre, parfois rose pâle, au labelle trilobé et au long éperon sans nectar, qui leurre les papillons venus la butiner !





## Lettre d'information n°1- 2018

Mais son objectif est ainsi atteint, l'insecte repartira chargé de son pollen... L'**Orchis pyramidal** tient son nom de la forme en pyramide de son inflorescence en début de floraison.

La pelouse de la côte, installée sur un ensemble de marnes, grès, conglomérats et calcaires lacustres de l'oligocène inférieur (ère tertiaire), fait partie du système géologique de Bourgogne. Cette pelouse sèche abrite de nombreuses espèces, qui, depuis le début du printemps échelonnent leur floraison.

Ce 17 juin, suite à une longue période de chaleur et de sécheresse,



Orchis pyramidal



Ophrys abeille, var. jurana

certaines espèces d'orchidées étaient déjà fanées, comme l'**Ophrys bourdon** et l'**Ophrys abeille**, mais une surprise nous attendait : 6 pieds d'**Ophrys abeille du Jura** (*Ophrys apifera jurana*) étaient encore fleuris. Cet ophrys au labelle bombé, poilu, imitant l'aspect de l'insecte, se distingue de l'**Ophrys abeille** par ses 2 pétales latéraux semblables aux sépales de couleur rose pâle et de la même longueur.

Dans le même secteur, un **orchis moucheron** (ou moustique) en boutons, un **Orchis bouc** et plusieurs pieds de **Listère ovale**.

D'autres plantes : la **Sauge** bleue avec ses étamines articulées qui se courbent sur le dos de l'insecte

pénétrant dans la fleur, pour y déposer son pollen.

L'**Aigremoine eupatoire**, dont les fleurs jaunes insérées sur un long épi donneront des petits fruits secs à crochets. On attribue au roi perse Mithridate Eupator la découverte de ses vertus curatives, d'où sa dénomination : *Agrimonia eupatoria*. (Elle est utilisée contre les maux d'estomac et les affections du foie).

Une petite graminée : la **Brize moyenne** (*Briza intermedia*), au nom populaire de pain d'oiseau ou amourette à cause de ses petits épillets en forme de cœur qui s'agitent au moindre souffle d'air (d'où son autre petit nom bien sympathique de « langue de femme »...)

D'autres graminées, des **Gailllets**, des **Scabieuses**, des **Centaurees**, du **Sainfoin**,

le **Genêt des teinturiers**, l'**Hélianthème nummulaire**... viennent compléter la flore de cette pelouse qui attire de nombreux papillons et autres insectes.

Avant de poursuivre notre chemin, une plante remarquable :



Lys martagon

le **Lys martagon** forme une belle station à l'orée de la forêt. De nombreux pieds d'une hauteur moyenne de 1m terminent leur floraison, en avance cette année sur le calendrier ! Des fleurs rose foncé, mouchetées de pourpre sont encore bien visibles. Tournées vers le sol, les pétales retroussés, elles ressemblent à un turban d'où sortent les étamines et le pistil. Ses feuilles sont disposées en verticilles. Le lys martagon doit son surnom populaire : « racine d'or » au bulbe jaune d'or dont il est issu.

Dans le bois, des plantes grimpantes : le **Lierre**, la **Clématite** et le **Tamier** (*Tamus communis*) aux feuilles d'un vert brillant en forme de cœur. Pourtant on l'appelle « l'herbe aux femmes battues », en raison des propriétés de son tubercule souterrain noirâtre, épais et charnu, qui râpé et bouilli, était appliqué en cataplasme sur les ecchymoses et les



Sauge



## Lettre d'information n°1- 2018

contusions. C'est une plante dioïque : les pieds mâles et femelles sont séparés. Ses fruits sont des baies vertes toxiques qui deviennent rouges à maturité.

D'autres baies, celles de l'**Arum tacheté**, encore vertes à cette période de l'année, puis oranges à rouges, sont elles aussi très toxiques, ainsi que la baie unique, bleu noire de la **Parisette**. Celle-ci encore appelée « raisin de renard » servait à fabriquer des appâts empoisonnés pour les renards !

Une curiosité dans cette forêt de Bourogne : Une **anastomose** entre deux hêtres, qui correspond à la greffe d'une branche de l'un à l'autre et forme une passerelle entre les deux arbres où circule la sève.



**Des Ornithogales des Pyrénées**, plus connues sous le nom d'aspergettes, dressent leur longue tige le long du sentier. Plus jeunes, quand elles commencent à pousser, elles font le régal de certains amateurs.

Le retour vers la pelouse longe l'arboretum de la commune de Bourogne. Deux orchidées sont encore à notre actif : la **Néottie nid d'oiseau**, une orchidée forestière, sans chlorophylle, dont les racines nombreuses et charnues s'emmêlent en une masse dense faisant penser à un nid d'oiseau. Elles abritent un champignon souterrain dont la plante dépend pour se nourrir. Cette orchidée a une couleur brun jaunâtre. Les fleurs ont un casque lâche et un labelle divisé en 2 lobes arrondis et écartés. Une tige desséchée ayant persisté pendant l'hiver, était encore visible.

Une autre orchidée, la **Céphalanthère de Damas** aux fleurs blanches presque fermées était en fruits. Cette orchidée préfère l'ombre du sous-bois à la pleine lumière de la pelouse !



Deux espèces, l'une envahissante : le **Sureau yèble**, plante autochtone et l'autre invasive : le **Robinier faux acacia**, plante exotique venant d'Amérique du Nord, introduite en France en 1601 par Jean Robin, botaniste du roi Henri IV. Ces 2 espèces colonisent des milieux naturels et empêchent les autres plantes indigènes de se développer.

Agnès Greset

### Pelouse de Bessoncourt, le samedi 1er Juillet 2017.

avec l'observation de l'**Epipactis des marais**.





## Lettre d'information n°1- 2018

### Les petits fruits à la Justice, 18 septembre 2017



Vous pouvez obtenir plus d'informations sur le site de notre partenaire :

<http://www.estrepublicain.fr/edition-belfort-hericourt-montbeliard/2017/09/18/decouverte-des-petits-fruits-d-automne-organisee-par-l-association-belfortaine-de-protection-de-la-nature-gpso>

## **DOSSIER : Ballon de baudruche**

Campagne Robin des Bois.

De nombreux événements sont célébrés par des « lâchers de ballons ». Pourtant, les ballons de baudruche gonflés à l'hélium retombent dans la nature, trop souvent pour le malheur des animaux qui croisent la route de ces déchets, même estampillés « biodégradable ».

*Jacky Bonnemains est membre de l'association Robin des bois, qui alerte les pouvoirs publics depuis des années sur [le problème des lâchers de ballon](#).*

*« Le Conseil constitutionnel a rappelé à plusieurs reprises que les mesures de police administratives susceptibles d'affecter l'exercice des libertés constitutionnellement garanties doivent être justifiées par la nécessité de sauvegarder l'ordre public et proportionnées à cet objectif. En l'espèce, l'interdiction générale ou partielle des lâchers de ballons n'entre pas dans ce cadre. »*



Plusieurs préfets, dont celui de la Seine-Maritime, ont ainsi répondu à Robin de bois qui, dans un courrier de novembre 2014, réclamait l'interdiction des lâchers de ballons. La liberté de tuer des espèces protégées serait garantie par la Constitution. Cette réponse préfectorale a été inspirée par on ne sait quel conseiller du ministère de l'Écologie.

Sur une plage bretonne.



## Association Belfortaine de Protection de la Nature

18 rue de Brasse, 90000 Belfort

<http://www.abpn90.fr/>

### Lettre d'information n°1- 2018

On le sait depuis longtemps, ce ministère est frappé par une maladie qui n'est pas rare, celle du double langage, un pour le mensonge et la flatterie, un pour la vérité et la sobriété.

Le ministère de l'Écologie rappelle dans une [« fiche relative aux lâchers de ballons de baudruche »](#) que, selon le Programme des Nations unies pour l'environnement (Unep), les épaves de ballons sont dans le Top 10 des déchets récréatifs retrouvés sur le littoral, et que les fragments de ballons et leurs liens peuvent être ingérés par les mammifères marins, les tortues marines, les oiseaux et les poissons.

Le ministère rappelle aussi que l'appellation biodégradable ne peut en aucun cas justifier l'abandon d'un produit dans la nature et que cette appellation ne s'appuie sur aucun caractère normatif ou réglementaire.

#### **La filière « ballons » est une très mauvaise conseillère**

L'industrie du divertissement et, en l'espèce, la filière « ballons », fabriqués en Chine, gonflés à l'hélium d'Air liquide et conditionnés dans des conteneurs métalliques vendus par les supermarchés de jouets, tente en effet de contrer la campagne de Robin des bois par une publicité mensongère. Elle fait croire à l'innombrable clientèle enfantine, festive et commémorative que les millions de déchets envoyés dans le ciel parés du mot magique de biodégradable ne vont avoir en retombant sur terre aucun effet nocif ou nuisible pour les animaux, les paysages et les forêts.

La filière « ballons » est une très mauvaise conseillère. Alors que l'heure est à la maîtrise des déchets, à la traçabilité, au confinement des déchets, elle prône l'abandon, la dispersion et le déni de responsabilité. Écoutez-la, messieurs, mesdames les maires et les préfets, et encouragez ainsi le public et vos administrés à jeter dans les rivières, dans les marais, les arbres, les mers et sur les plages les papiers gras, les rognures de jambon et les pots de yaourt au motif qu'un jour, dans quelques mois, quelques années ou dizaines d'années, ils auront perdu une partie de leur intégrité et dispersé dans le sable, les eaux ou les sols sauvages leurs colorants et adjuvants.

Cela fait douze ans que Robin des bois travaille sur ce sujet et agrège de plus en plus de partisans. Depuis plusieurs années, un dialogue constructif se poursuit avec la direction et les comités Téléthon. Robin des bois souhaite que l'AMF (Association française contre les myopathies) montre l'exemple et que le ministère prenne une réglementation générale d'interdiction.

D'ici là, des cachalots, des tortues luths vont mourir par dizaines sur l'océan mondial par obstruction ou compression digestive, des oiseaux vont mourir enchevêtrés dans des cortèges de liens et de ballons crevés et des milliers d'arbres et de cerfs vont porter pendant des mois et des années ces lambeaux des fêtes et des compassions humaines.

### **Revue de presse**

Les actions de l'ABPN ont faits l'objet de plusieurs articles dans l'Est Républicain :

ER du 1er mars 2017 : « Veille écologique : inquiétude face à la baisse de subvention »

ER du 14 mai 2017 : le miracle des orchidées »

ER du 23 mai 2017 : « Massacre d'orchidées »

ER du 3 juin 2017 : « plantes invasives du Territoire »

ER du 10 octobre 2017 : « Trop beau, et pas assez utile ? » sur les berges de la Savoureuse

si ces articles vous intéressent, demandez les nous.



## Lettre d'information n°1- 2018

### Dossier : L' aquaponie, c'est quoi ?

C'est une méthode de culture ancestrale, qui revient au goût du jour, déjà pratiquée par les Mayas soit 2000 ans avant J.C. A l'heure où les piscicultures éprouvent des difficultés d'agrandissement, et refusent de lutter sérieusement contre les attaques (cormorans, autres), l' aquaponie représente une alternative basée sur un écosystème aquatique.

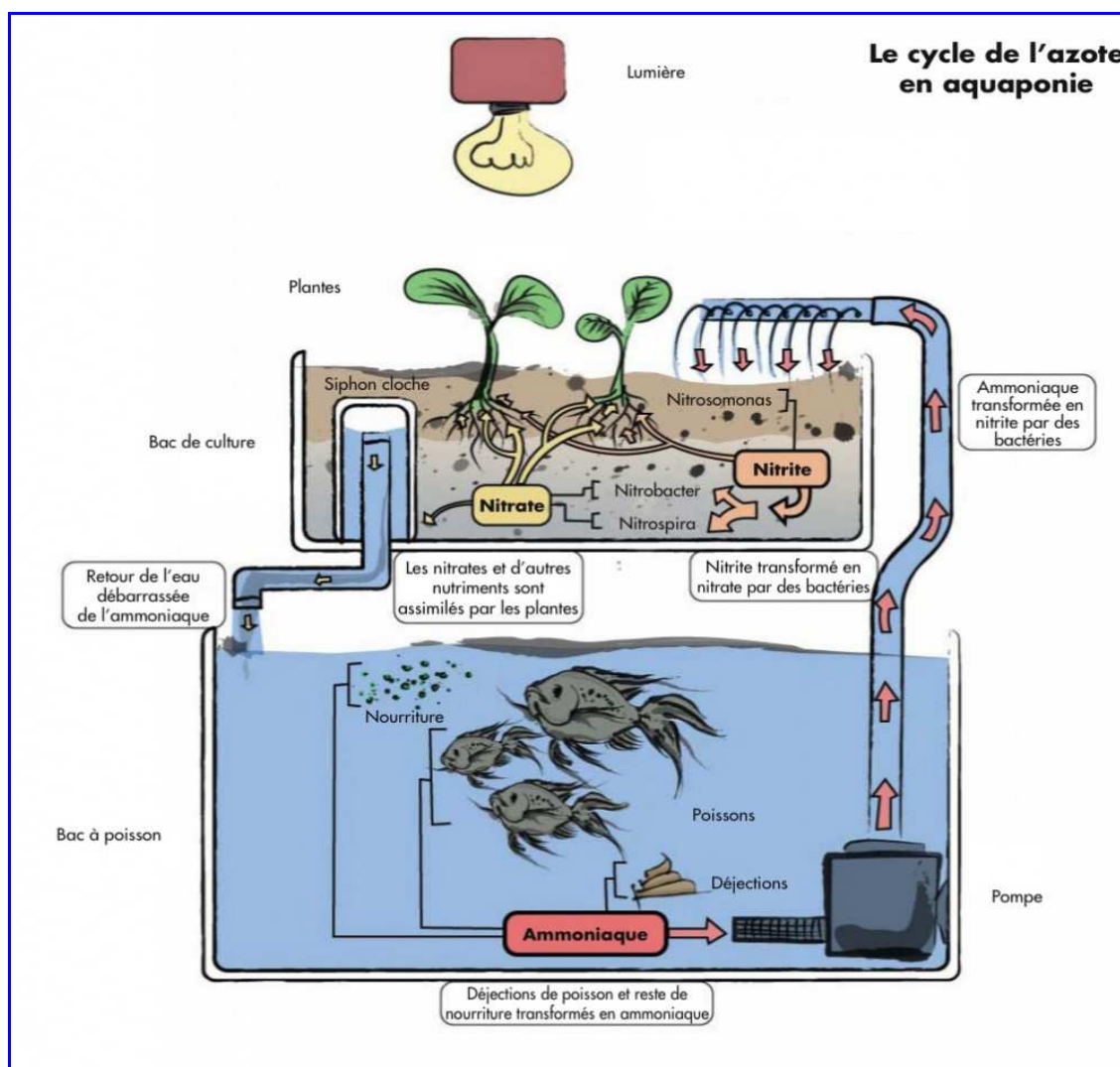
Le mot « aquaponie » est une contraction de « aquaculture » (élevage de poissons) et « hydroponie » (culture de végétaux hors sol).

L' aquaponie, c'est donc une symbiose entre végétaux, poissons et bactéries, c'est tout un mini écosystème naturel recréé, où les déchets d'un élément deviennent la nourriture d'un autre élément dans le système.

Cette technologie de culture, ce n'est pas que du jardinage, car ici on peut parler d'**autonomie et d'indépendance alimentaire** pour des familles, ou des collectivités !

### **Comment fonctionne l' aquaponie:**

Voici un schéma intéressant pour comprendre aisément le principe de l' aquaponie:





## Association Belfortaine de Protection de la Nature

18 rue de Brasse, 90000 Belfort

<http://www.abpn90.fr/>

### Lettre d'information n°1- 2018

De la nourriture est donnée aux poissons..., ils produisent donc des déjections qui produisent directement de l'ammoniaque..., cette eau légèrement souillée est riche en azote (ammonium et urée) est ensuite amenée à l'aide d'une pompe dans des bacs de culture où se trouvent un substrat (cailloux, schiste ou argile expansé,...) colonisé par des bactéries et des plantes.

Ces bactéries Nitrobacter et Nitrospira et encore bien d'autres sont utiles pour la décomposition de l'ammoniaque et de l'urée tout d'abord en nitrites, puis en nitrates qui sont alors directement assimilables pour la croissance des plantes.

L'eau ressort purifiée des bacs de culture, et elle ne contient plus aucunes substances nocives pour une santé optimale des poissons. Les bacs de culture jouent simplement un rôle idéal de filtre.

**L' aquaponie est un art qui s'apprivoise facilement**, avec un petit temps d'adaptation au début pour prendre quelques nouvelles habitudes quotidiennes, rapides certes, mais très importantes pour le maintien de l'équilibre du système.

Avec la montée des prix des énergies, la production de nourriture locale de qualité naturelle et biologique deviendra bientôt indispensable et l' aquaponie sera alors très vite incontournable vu sa simplicité, son efficacité et ses potentialités.

#### **Où installer votre système aquaponique?**

Le système aquaponique se décline en version familiale, ou professionnelle.

Un système aquaponique peut être installé dans un jardin à l'extérieur, ou dans une serre, ou les 2. L'idéal étant vraiment une serre pour des climats où l'hiver est bien présent.

Des essais sur les toits en ville se multiplient...

Des fermes sont en cours d'expérimentation.

#### **Énigme de l'été**

Je suis séductrice toujours prête à sourire, à jouer avec vous. J'entretiens avec vous les liens les plus étroits et les plus affectueux. On chante bien souvent ma grandeur et mes charmes. Je vous apporte la vie, mais je suis parfois meurtrière impatiente de frapper et de semer la mort.

Question posée dans la lettre n°3-2017

Réponse : **l'EAU**





## **Lettre d'information n°1- 2018**

### **Nouvelle Association du Territoire de BELFORT**

La Pive est une monnaie locale complémentaire qui sera bientôt utilisable en Franche-Comté. Au niveau du territoire de Belfort, fut créé **la Pive 90**, reconnue par l'association régionale Pive.

#### **Le but de la Pive ?**

Promouvoir et stimuler, sur la Franche-Comté, une économie territoriale basée sur :

- le développement de nouveaux modes d'échanges économiques et marchands entre producteurs, distributeurs et consommateurs locaux
- le respect de l'être humain et de son environnement naturel,
- l'entraide, la coopération, la solidarité, la création d'emplois,

grâce à une monnaie qui circule sur le territoire afin de garantir que les dépenses effectuées vont y demeurer et faire fructifier son économie.

#### **La Pive, pourquoi ce nom ?**

C'est un fruit typique de notre région qui pousse sur nos sapins et épicéas.

La pive contient des graines qui deviennent semences.

Elle est formée d'un agencement harmonieux et solidaire d'écailles étroitement imbriquées les unes aux autres. Trois caractéristiques qui collent très bien avec les objectifs de notre monnaie.

Dans quelques mois les premiers billets officiels seront imprimés. Il sera possible de changer des Euros en Pives à parité 1 Euro = 1 Pive. Le développement de la Pive se fera progressivement, dans des territoires de la région où un groupe suffisamment fourni d'acteurs (producteurs, commerçants, consommateurs, collectivités, associations, etc.) sera déterminé à s'y engager et participer à sa diffusion. Avec l'espoir que très rapidement la Pive devienne une sorte de marque de l'économie de notre territoire.

Contact : [lapive90@gmail.com](mailto:lapive90@gmail.com),

ou Facebook : La Pive 90.

### **Les prochaines actions Sorties nature de l'ABPN**

24 mars 2018 à 9h : flore printanière de la Miotte, parking de la base nautique.

5 mai 2018 à 14h : Miotte orchidées, parking de la Miotte

12 mai 2018 à 14h : Flore du Malsaucy, parking de la base de loisir.

26 mai 2018 à 14h : Chèvremont, parking du stade.

2 juin 2018 à 14h : Bourogne, parking à définir (rue du lavoir).

9 juin 2018 à 14h : Sabot de Frotey, covoiturage à 13h30 depuis maison du peuple.

30 juin 2018 à 14h : Bessoncourt, parking route de Chèvremont.

21 juillet 2018 à 14h : Étang Colin, parking à définir.

8 septembre 2018 à 14h : petits fruits à la justice, parking à définir.

Ces dates peuvent évoluer en fonction des conditions météorologiques. Un message vous parviendra pour confirmation.

**Association Belfortaine de Protection de la Nature**

18 rue de Brasse, 90000 Belfort

<http://www.abpn90.fr/> [abpn90@orange.fr](mailto:abpn90@orange.fr)